



*Bulletin officiel de
l'Association des descendants
de Paul Vachon
(Familles Vachon et Pomerleau)*



Dévoilement du blason le 10 mai 2000
de gauche à droite Pierre Pomerleau, Yolande
Pomerleau

*Le dévoilement a eu lieu à la maison Girardin
dans le bourg du Fargy à Beauport*

Volume 20, numéro 2, juin 2018

TABLE DES MATIÈRES

<i>Mot de la présidente M^{me} Pierrette Vachon-L'Heureux</i>	3
<i>Au fil des jours dans les prairies 1900 – 1936 de Sœur Thérèse Vachon (suite)</i>	4
<i>Le contrat de mariage de Léonard Paillé et de Louise Vachon</i>	6
<i>Programme du Rassemblement du samedi 15 septembre 2018</i>	A
<i>Convocation à l'Assemblée générale annuelle de 2018</i>	B
<i>Préinscription : avant le mardi 1^{er} août 2018</i>	C
<i>Se rendre à Beauport</i>	D
<i>Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2017 de l'Association des descendants de Paul Vachon</i>	11
<i>Quelques nouvelles de votre registraire par Maurice Vachon</i>	16
<i>Le contrat de mariage de Léonard Paillé et de Louise Vachon (suite)</i>	17
<i>Famille de Paul et de Marguerite</i>	18
<i>Espace publicitaire et commandites</i>	18
<i>Conseil d'administration</i>	19



Mot de la présidente *M^{me} Pierrette Vachon-L'Heureux*

Bonjour à tous et à toutes!

Le muguet et le lilas embaument la maison. C'est le bel été qui arrive. Le printemps nous réchauffe le cœur avec ses odeurs de renaissance et de recommencement. Cette vingt-deuxième année d'existence de notre association est placée sous le signe du patrimoine et de l'hommage aux familles souche. Nous avons rendez-vous en septembre!

À Beauport, le berceau de notre famille, c'est toujours la fête. Le centenaire de l'Église de la Nativité de Notre-Dame, la cinquième sur le même site depuis l'époque de notre ancêtre Paul, est l'occasion de s'attarder à l'évènement que fut la reconstruction de l'église en 1918 à la suite de l'incendie de 1916. La fabrique de la paroisse a préparé une riche programmation pour faire revivre et partager avec tous l'intérêt et la fierté qui se dégage de l'existence de ce patrimoine religieux et familiale. Comme vous le savez déjà, c'est le samedi, le 15 septembre, à Beauport, dans le prolongement des fêtes du centenaire, que nous tiendrons notre rassemblement 2018.

L'assemblée générale annuelle de la Fédération des associations de famille du Québec a eu lieu à l'église Saint-Dominique de la Grande Allée à Québec en avril. Grande nouvelle! C'est en partenariat avec la Fédération de l'âge d'or du Québec, aujourd'hui nommée simplement FADOQ que le Salon des associations de familles du Québec, la FAFQ, se tiendra cette année au centre de foires de Québec à la fin du mois de septembre. Nous y serons! C'est une belle aventure qui se dessine. Le septième salon de la FADOQ, celui de 2018, nous offrira un espace de rencontre de choix, une vitrine dont nous entendons profiter pour nous faire connaître du grand public. Soyez attentifs aux messages publicitaires qui circulent déjà à ce propos. On y lit: « Plus de 30 conférences + 260 kiosques dont 41 associations de familles », nous sommes du nombre.

Enfin, la paléographie, l'art de lire et de transcrire les anciens documents, vous est illustrée dans ce numéro du bulletin par le contrat de mariage de Louise, la deuxième des 8 filles de Paul et Marguerite. Quatrième enfant de la famille, elle est née le 25 mai 1662. Le mariage eu lieu le 26 juin 1678 et le décès le 11 juillet 1711. Comme vous semblez apprécier cette nouvelle chronique qui nous fait connaître davantage la famille de notre ancêtre, nous en faisons un apport habituel à notre publication.

En parcourant ce numéro, vous pourrez lire le procès-verbal de notre assemblée générale de l'année dernière enrichi du rapport de la présidence 2016-2017. Préparez vos commentaires et vos suggestions à adresser à votre conseil d'administration et procédez le plus tôt possible à votre inscription au rassemblement de 2018. N'attendez pas que l'été passe. À la fin de l'été, nous nous retrouverons donc sur le territoire qui a vu l'installation de la famille de Paul Vachon et de ses 12 enfants à Beauport. Nous écouterons avec plaisir l'histoire qui nous sera racontée par Jean-Marie Lebel, historien bien connu et vice-président de la Société historique de Québec. Soyez au rendez-vous!

Toujours fière et laborieuse!



Au fil des jours dans les prairies 1900 – 1936 de Sœur Thérèse Vachon (suite)

Sœur Thérèse de la communauté des Sœurs Grises de Montréal est l'auteur d'un ouvrage racontant l'histoire de sa famille de 1887 à 2002. Cet article est un extrait du sixième chapitre de son volume. Un premier extrait ayant pour titre Au pays des filatures de coton fut publié dans Le Copechagnière, Volume 7, numéro 1, mars 2005. Dans cet extrait, à la suite du décès de Philias Vachon, la famille trime dur sur la ferme à St-Pierre-de-Broughton du comté de Mégantic. Amédée alors âgé de onze ans doit assumer des tâches de la ferme. Sa mère Marie Nadeau décide de déplacer la famille vers la Nouvelle-Angleterre, plus précisément, à Salmon Falls au New Hampshire. Dès que les enfants sont assez vieux, ils travaillent dans les usines de filature de coton. Bientôt, l'ainé Amédée s'improvise barbier et devient propriétaire d'un petit commerce. La famille se tire assez bien d'affaire financièrement, mais Marie Nadeau s'inquiète pour l'avenir de ses enfants dans ce milieu. Pour elle, une nouvelle migration s'impose. C'est un départ pour le Manitoba. Un deuxième article relatant les premières années de cette famille dans les prairies est paru dans le bulletin Le Copechagnière, volume 12, numéro 2, juin 2010 sous le titre La venue aux prairies 1887 – 1896. Un troisième, un quatrième et un cinquième article, extraits du sixième chapitre de son volume, sont parus dans les bulletins Le Copechagnière, Volume 18, numéros 1, 2 et 3 de 2016 et Volume, 19, numéro 1 de 2017. Pour les membres qui n'ont pas accès à ces bulletins, ils sont disponibles sur le site web de l'association.

Une autre génération grandit 1928 – 1936

Sœur Thérèse Vachon raconte:

Avez-vous eu l'occasion d'observer le rivage de la mer à la marée basse? Ce qui était il y a peine quelques heures une jolie nappe d'eau scintillante de mille éclats argentés, n'est plus qu'une vaste étendue de roches et de débris de toutes sortes. Absence complète de vie. Est-ce le moment de quitter ce rivage sous prétexte que tout est fini? Qu'il n'y a plus d'espoir, ni vie ou beauté?

Tout abandonner à ce moment-là en quête de grande fortune sous d'autres cieux pourrait être un manque de foi impardonnable. Un peu de patience et l'eau bleue reviendra toute pleine de mouvement transformant la rive. Nous sommes maintenant au temps de la marée haute. Un moment où tout recommence, un temps de transcription et de changement.

En mai 1936, au moment où les roues du camion ont effectué leur première révolution vers Abbéville la petite ferme au S.O.21-8-23 était à marée basse. Les cœurs étaient lourds de chagrin et plusieurs yeux inondés de larmes. Mais ce n'était pas la fin, ce n'était qu'un tournant dans la vie. Comme le dit si bien André Beauchamp : *« Notre vie est inscrite entre un passé qui se souvient et un avenir qui attend et espère. Il ne tourne pas en rond, le temps. Il ne revient pas en arrière. »*

Une nouvelle génération s'apprêtait à prendre en mains la direction et l'évolution de ce qui avait été si bien commencé par les grands-parents. C'est Albert (dorénavant papa) qui est devenu le grand responsable des biens paternels. Il était bien préparé!

Il faut se souvenir que papa aurait pu facilement se diriger en commerce. Cependant il a choisi la ferme sachant que son père avait besoin d'aide. Et de dire <C'est ainsi que j'ai travaillé et que je n'ai jamais pensé à faire autre chose que travailler. Un peu comme mon père, une fois marié, il n'a jamais cessé de travailler.>

La Touring Ford

En 1926 papa a acheté sa première voiture. Une Touring Ford. C'était la première automobile sur la ferme. Grand-père qui vivait encore à la ferme à l'époque n'a jamais voulu embarquer dans cette Ford. Jusqu'à la fin, il a préféré voyager avec ses chevaux et la démocrate. Question de principe. Ce qui était bon pour lui depuis les débuts l'était encore et devait l'être jusqu'à la fin. Prévoyait-il une génération qui irait plus vite et plus loin qu'il ne lui était permis de le faire. On peut toujours se poser la question.

Cette Ford a rendu de grands services à papa. À l'époque il vendait des abonnements à la *La Liberté*, le seul journal canadien-français au Manitoba. Ce petit négoce lui rapportait quelques sous. Mais écoutez ce qui suit et vous verrez, comme moi, qu'elle a été pour papa la magnifique récompense de ce travail de colporteur.

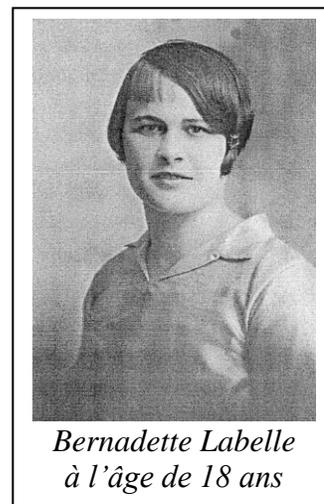
En 1927 il n'y avait pas de prêtre résident à Virden, la paroisse étant desservie par le curé de Saint-Athanase d'Oak Lake. La famille Labelle était venue de Pierre-Jolys, Manitoba, en avril 1927. Elle avait loué du terrain à environ deux milles à l'ouest de Virden. Étant une famille foncièrement chrétienne, ses membres venaient donc à Oak Lake pour la messe dominicale. Monsieur le curé Saint-Jacques, pasteur d'Oak Lake, avait présenté les nouveaux paroissiens à la communauté. Écoutons papa raconter la suite de cette présentation anodine.

Après la messe j'ai voulu rencontrer cette nouvelle famille pour lui vendre le journal. Je me présentai donc au père Labelle (c'est ainsi que papa faisait référence à celui qui devint notre grand-père maternel) et je lui ai parlé du journal en question. Lui de me répondre : Tu viendras à la messe à Virden dimanche prochain, ensuite tu viendras dîner à la maison. À ce moment-là, je prendrai un abonnement au journal.

Papa a toujours les yeux clairs. Tout en conversant avec grand-père Labelle, il n'était pas sans avoir aperçu du coin de l'œil sa belle jolie jeune fille... Cela l'intriguait!

La semaine suivante, sa sœur Clara lui faisait penser que c'était le premier juillet, jour de l'exposition agricole à Virden. Elle l'a encouragé à demander une journée de congé à son père dans l'espoir de rencontrer la jeune fille Labelle. Elle te ferait peut-être une bonne femme!

Il a trouvé la proposition raisonnable et il est parti. Ce jour-là il a rencontré sa chère Bernadette, et ainsi a débuté une belle histoire d'amour.



*Bernadette Labelle
à l'âge de 18 ans*

La transcription de ce contrat qui suit n'engage en rien la responsabilité de l'association. L'original de ce document a été numérisé par le BANQ.

26 juin 1678 Contrat de mariage de Léonard Paillé et de Louise Vachon

26.e Juin 78

* de Messire Pierre de francheuille p'tre Missionnaire en Ce pays faisant les fonctions Curiales audict Beauport

Pardeuant Claude Auber Nott.re Royal en La Nouvelle france Résidant a Beaupré et tesmoingtz Soubz Signez Le dimanche Vingt Six.e Jour de Juin gbj.c Septante et huict furent presentz en Leurs personnes Le Sieur Paoul Vachon habitant en La Seigneurie de Beauport Nottaire Royal en Cedict pays Procureur fiscal es Seigneurie de Beauport Isle et Comté de Saint Laurentz greffier en La Jurisdiction dud. Beauport et Margueritte Langloys sa femme de sond. Mary auctorisee pour Leffect des présentes Lesquelz faisant au Nom et Comme Stipullantz en Geste partye pour Louise Vachon Leurs fille a Ce présente et de Son Consentement d'Une part Et Léonard Paillard filz de deffunct André Paillard et de Catherine Geoffroy Ses pere et Mere de La parr.e de Bresacq en poictou Euesché de Poictyers pour Luy et en son Nom d'autre part LesqJles partyes de Leurs bon gré et Volonté en La présence et du Consentent de Leurs parentz et amis pour ce assemblez d'Une part et dautre Sçauoir de La part dud. S.r Vachon de sadicte femme du S.r Noël Langloys et de Marie Creuet sa femme pere grand de Ladictte Louise du S.r Pol Vachon Ecclésiastique de Vincent Vachon de Jean Robert dupracq de Margueritte Vachon sa femme de Marie Magdeleine et Marie Charlotte Vachon frères beauxfreres et sœurs de Ladictte Louise de Jean Langloys S.r de BoysVerdun de Jean Langloys S.r de S* Jean et de Noël Langloys oncles du Costé Maternel de ladictte Louise Vachon de Jeanne Langloys Veufue de feu René Cheuallier tante dud. Costé Maternel de Jacque Parent et de Louise Cheuallier sa femme et de Jean Cheuallier Cousin Germain de Régné du Boys son parrain de Mathurin Roy M.e Maçon Cousin dud. S.r Vachon * De Joseph Giffard escuyer Seigneur dud. Beauport de damoiselle Michelle Theraise Nau son Espouse de Nic.as Juchereau escuyer S.r de Saint dénis cy deuant Conseiller au ConJ Souuerain de ced. pays de damoiselle Marie Giffard Son Espouse de Charle Juchereau escuyer de damoiselle Marie

Anne Juchereau Veufue de feu francoys pollet Viuant escuyer S.r de La Combe poccatiere Capitayne au Régiment de Carignan de damoiselle francoise Juchereau du Chesnay de Claude Berman Escuyer Sieur de La Martiniere Baillif de Lad. Jurisdiction dud. Beauport et Juge preuost de Nostre dame des Anges et de dam."e Anne desprez son Espouse de Jean Creste M.e Charron et Margueritte Gollin sa femme de Pierre lefebure et Marie Chastainer sa femme du S.r René Remy gérant les affaires des Reuerendz pères Jesuistes au logis Seigneurial de Nostre dame de bon secours parr.e dud. Beauport tous parentz et amis dud. S/ Vachon et de sadicte fille Et de la part dud. paillard du S.r dauid Corbin et de Marie parrent sa femme du S.r André Coudret et de Jeanne Bourgeoys sa femme de Michel Bouttet S.r de Lespine et de Anne deschamptz sa femme du S.r Jean Gibault et de Susanne Besnet sa femme du S.r Jean le Mire Sindicq des habitantz de ce pays tous parentz et Amis dud. paillard Recongneurent et Confessèrent auoir ftz les traictez et promesses de Mariages qui ensuiuent Cest a scauoir que led, S.r Vachon et sadicte femme auoir promis et promettent de donner et bailler Leur. fille par Nom et Loy de Mariage aud. Léonard Paillard quil a promis et promet prendre et sa femme et Légitime Espouse Comme aussy Lad. fille la promis prendre a Son Mary et Espoux et Ledict Mariage faire et Solemniser en Sainte Esglise Catholique Apostolicque et Romaine le plustost que faire ce pourra et ainsy quil aduisé et deslibéré entr'eux et Leurs parentz et amis sy dieu et Nostre Mere Sainte Esglise y Consentent et accordent Pour estre Uns et et Communs en biens Meubles Conquestz et acquistz

Immeubles Suiuant La Coustume de Paris, Ne Seront tenus les futurs Conjointz aux debtes et hypothecques UUn de Lautre faictes et Créé auand le Mariage, Ains Sy aucunes y en a Ils Seront payée et acquittée par ce qui Les aura fte et Créé et Sur son bien. En faueur duquel futur Mariage et pour a Iceluy paruenir Ledict S.r Vachon et sadicte femme pere et Mere de Lad. future Espouse ont promis donner et bailler La Somme de troys Centz Liures t'z en Meubles bestaux hardes et Ustencilles de Mesnage donc le tiers Sera employé en fondz et héritages par les futur Espoux, Pour Sortir de Nature de propre pour lad. future Espouse et aux Siens de Son Costé et Ligne Les deux autres tiers entreront

a ladicte Communauté Sera Lad. future Espouse douée du douaire Coustumier de La Somme de quatre Centz Liures t'z de douaire prefix pour Une foys payer a Son Choix et option. Le preciput Sera Reciproque Entreux de La Somme de deux Centz Liures t'z poura la future Espouse Espouse Et aduenant La dissolu'on de Mariage Ladicte Communauté Renoncer a Icelle et en Ce faisant Reprendra Ce quelle aura porte avec led. futur Espoux, Ces douaires telz que dessus et tous ce que pendant et Constant Led. Mariage luy Sera aduenu et Escheu tant par Succession dona'on et autrem't Le tout franchement et quittement Sans payer aucunes debtes de Lad. Communauté Encor quelle y fust obligée et Condamnée et sans Ces Clauses et Conditions Led. Mariage Neust esté ft et accomply Car ainsy &c dont &c Promet't &c Obligeant &c Renonceant &c f't et passé aud. Beauport Lan et Jour que dessus en la Maison dud. S.r Vachon Lan et Jour que dessus en présence de tous Les Susd. parentz et amis Soubz Signez Et ont déclaré Lesd. futurs Conjointz Lad. dame Vachon Mere Margueritte Marie Magdaleine Marie Charlotte Vachon Led. parent sad. femme et plusieurs dict et déclaré Ne Scauoir escrire Ny Signer de ce Interpellez Suiu* lordonnance

(signé) P Vachon (par.) (signé) Remy (par.)

(signé) Paul Vachon (signé) Mathurin Roy (par.)

(signé) Vincent Vachon (signé) Jehan CreSte (par.)

(signé) Daud Courbin (par.) (signé) J. Rober duprac (par.)

(signé) Marie parant (signé) noel langlois (signé) marie godar

(signé) ieanne langlois (signé) De francheuille (par.)

(signé) jean gibaud (signé) Joseph giffard (signé)

Juchereau de St dénis (signé) Michelle Theresse Nau (par.)

(signé) Jean cheuallier (signé) De Lamartiniere (par.)

(signé) Marie Anne Juchereau (signé) charlote francoise

Juchereau (signé)

Auber Nott. Royal (par.)

Voir les notes complémentaires à la page 17.

Programme du Rassemblement du samedi 15 septembre 2018

La paroisse de Notre-Dame-de-Beauport célèbre cette année le centenaire de la reconstruction de la cinquième église de la Nativité de Notre-Dame. C'est la fête tout au long de l'année. Nous nous joignons aux citoyens et aux citoyennes de Beauport pour fêter la pérennité de l'église et de la paroisse de notre ancêtre Paul Vachon. L'histoire de cette église sera au cœur de notre rassemblement festif et nous rappellera que sur la terre de Paul Vachon et dans le bourg de Fargy, la vie a été belle au début de la Nouvelle-France.

Une remarquable exposition préparée pour la commémoration de la vie fondatrice du couple Louis Hébert-Marie Rollet de 1608 à 1648 à l'époque du tout début de la colonie, nous accompagnera dans notre découverte de l'Église et de ses environs. Nous espérons que ce retour aux sources de la famille vous inspirera. Si vous le souhaitez, vous pourrez repérer la terre de Paul Vachon à loisirs à l'occasion de votre visite de ce quartier de Beauport. La belle saison nous sourira et nous pourrons lever nos verres à la santé de nos ancêtres.

Déroulement de la journée

9h30	Accueil et inscription Visite de l'exposition Louis Hébert-Marie Rollet
10 h 30	Assemblée générale annuelle
12 h	Apéro en compagnie des bâtisseurs
12 h 30	Dîner avec présentation du menu par Carol Vachon (Apportez votre vin)
13 h 30	Visite guidée de la cinquième église sur le site
15 h	Photo officielle du rassemblement sur le parvis de l'Église
15 h 10	Présentation de la plaque de l'ADPV par Francine Vachon Rappel du site de la terre de Paul Vachon par Léandre Vachon
15 h 30	Conférence l'historien Jean-Marie Lebel
16 h 15	Tirage des prix de présence
16 h 30	Mot de la fin et remerciement

Convocation à l'Assemblée générale annuelle de 2018

Le samedi 15 septembre 2018 à 10 h 30
à la salle paroissiale de l'église de la Nativité de Notre-Dame de Beauport
25, rue du Couvent à Beauport

Ordre du jour

- 1 – Ouverture de l'Assemblée générale annuelle
- 2 – Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3 – Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 10 septembre 2017
- 4 – Rapport d'activité de la présidente
- 5 – Rapport du trésorier : états financiers
- 6 – Rapport du registraire : nos membres
- 7 – Élections des nouveaux membres du CA
 - Désignation d'un président d'élection
 - Désignation d'un secrétaire d'élection
 - Information sur le nombre de postes à combler
 - Mises en candidature
 - Nomination des membres du CA
 - Résultat du conciliabule des membres du nouveau CA
- 8 – Le site Internet et la page Facebook
 - Rapport du webmestre
 - Commentaires et suggestions
- 9 – Période de question
- 10 – Levée de l'Assemblée générale

Préinscription : avant le mardi 1^{er} août 2018

DATE LIMITE : Mardi 1^{er} août 2018. Le sceau postal en fait foi.

COÛT : Membre : 50 \$
Non membre : 55 \$
Enfant moins de 12 ans : ... 20 \$

Note : Un non-membre peut adhérer à l'association en préinscription et payer le même prix que le membre.

INSCRIPTION

DATE LIMITE : Le vendredi 25 août 2018. Le sceau postal en fait foi.

COÛT : Membre et non-membre : ... 55 \$
Enfant moins de 12 ans : ... 20 \$

Libellez votre chèque au nom de l'Association des descendants de Paul Vachon.
Postez à **Maurice Vachon, 14 rue du Trèfle, Baie-Saint-Paul, (Québec), G3Z 0H2**

INFORMATION : Léandre Vachon : 450 349-6141. Courriel : lenvac@sympatico.ca
Daniel Pomerleau : 819 569-0397. Courriel : LMPD@videotron.ca
Maurice Vachon : Courriel : mauricevachon@derytele.com



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

PRÉ-INSCRIPTION MEMBRE ET NON-MEMBRE Date limite : 1^{er} août 2018

NOM : _____ No : _____ TÉL : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Courriel : _____

Nombre de membres ____ x 50 \$ = _____

Nombre de personnes ____ x 55 \$ = _____

Nombre d'enfants ____ x 20 \$ = _____

TOTAL : _____ \$

INSCRIPTION POUR TOUS Date limite : 25 août 2018

NOM : _____ Tél : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Courriel : _____

Nombre de personnes : ____ x 55 \$ = _____

Nombre d'enfants : ____ x 20 \$ = _____

TOTAL : _____ \$

Se rendre à Beauport

En provenance de la rive sud, prendre le Pont Pierre-Laporte et continuer sur l'autoroute 73 N puis prendre l'autoroute 40 E.

Prendre la sortie 319 qui donne sur la rue Crambourne, prendre ensuite l'avenue des Cascades et tournez à droite sur la rue Saint-Jules jusqu'au numéro 25 de l'avenue du Couvent.

Vous apercevrez l'église de la Nativité de Notre-Dame de Beauport.

Hébergement à Beauport

N Hôtel : Téléphone : 1 888 622-7801

www.hotelnormandin.com

3390 boul. Sainte-Anne, Québec G1E 3L7

Auberge du Littoral : 1 877 661-6901

www.littoralhotelspa.com

3710 boul. Sainte-Anne, Québec G1E 3M3

Hôtel Ambassadeur Québec 1 800 363-4619

www.hotelambassadeur.ca

3401 boul. Sainte-Anne, Québec G1E 3L4

Noms et prénoms des personnes qui vous accompagnent



Nom : _____ Membre n° : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Nom : _____ Membre n° : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Nom : _____ Membre n° : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

<

***Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2017 de
l'Association des descendants de Paul Vachon
(familles Vachon et Pomerleau)***

**ASSOCIATION DES DESCENDANTS DE PAUL VACHON
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANUELLE
PROCÈS-VERBAL DU 9 SEPTEMBRE 2017
CENTRE HISTORIQUE DE LA MINE KING
240, RUE BENNETT À THETFORD MINES**

Présences : Auclair Georgette; Charest Réjean; Gagné Francine; Gagnon Andrée
Giroux Lucille; Lacaille Jacqueline; Maillette Louise; Montcalm Réal; Pomerleau Daniel;
Pomerleau Denis; Pomerleau Éric; Pomerleau Marie-Marthe; Pomerleau Roger
Scalabrini Rachel; Vachon Anne; Vachon Carol; Vachon Denis; Vachon Hélène
Vachon Léandre; Vachon Mathieu; Vachon Maurice; Vachon Paul
Vachon-L`heureux Pierrette; Vachon Réjeanne; Vachon Richard.

1. OUVERTURE DE L`AGA DU 9 SEPTEMBRE 2017

M. Léandre Vachon présente le programme des activités de la journée.
Mme Pierrette Vachon- L`Heureux souhaite la bienvenue aux participants et aux participantes et présente M. Paul Vachon, préfet de la MRC, à titre de conférencier.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L`ORDRE DU JOUR

Proposée par M. Carol Vachon et appuyée par Mme Georgette Auclair.

3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 SEPTEMBRE 2016.

Proposée par Mme Réjeanne Vachon et appuyée par Roger Pomerleau.
Correction au point 3 : Il faut changer l`année de la dernière AGA, remplacer 2014 par 2015.

4. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Mme Pierrette Vachon-L`Heureux, présidente, fait la lecture de son rapport décrivant les activités de notre association de l`année.

Ce document se retrouve à l`annexe -1-.

Proposée par Mme Pierrette Vachon- L`Heureux et appuyée par M. Réal Montcalm.

5. RAPPORT DU TRÉSORIER

M. Éric Pomerleau, trésorier, présente les états financiers de l`organisme en indiquant les principaux revenus et apporte des précisions à chaque poste de dépenses. Le rapport, proposé par M. Éric Pomerleau, se retrouve à l`annexe -2- et reçoit l`appui de Mme Andrée Gagnon.

6. RAPPORT DU REGISTRAIRE

M. Maurice Vachon, registraire, révèle que le nombre de membre se maintient à 117 membres. Il ajoute que, l'établissement de la carte permanente permet d'économiser des frais postaux et que l'on maintiendra l'avis de renouvellement ainsi que le rappel. À la suite d'une analyse du nombre de membres de 2013 à 2017, nous constatons que nous sommes passés de 180 à 117 membres. Cette situation nous amène à élaborer un programme de recrutement : toutes personnes référées à M. Maurice Vachon avec leurs coordonnées recevront une invitation à devenir membre et à consulter le site Web. De plus, il serait possible d'offrir un abonnement-cadeau pour des proches susceptibles de s'intéresser à la généalogie de leur famille. Aussi, l'association verra à faire de la publicité dans le cadre des activités de la Fédération des Associations de Famille du Québec. On veillera à publiciser la tenue de notre prochain AGA dans la région où elle se tiendra.

7. ÉLECTIONS DE NOUVEAUX MEMBRES DU CA

M. Carol Vachon accepte de présider l'élection et Marie-Marthe Pomerleau accepte la fonction de secrétaire.

Les mandats de Mme Pierrette Vachon-L'Heureux, M. Léandre Vachon et M. Daniel Pomerleau viennent à terme et deux postes vacants doivent être comblés. Voici l'ordre des mises en candidature :

- *M. Maurice Vachon propose M. Léandre Vachon.
- *Mme Réjeanne Vachon propose Mme Pierrette Vachon L'Heureux.
- *M. Roger Pomerleau propose M. Daniel Pomerleau.
- *Mme Pierrette Vachon- L'Heureux propose Mme Réjeanne Vachon.
- *Mme Marie- Marthe Pomerleau propose Mme Louise Maillette.
- *M. Léandre Vachon propose M. Denis Pomerleau.
- *M. Léandre Vachon propose Mme Anne Vachon.
- *M. Éric Pomerleau propose M. Paul Vachon.

Mme Pierrette Vachon-L'Heureux, M. Léandre Vachon, M. Daniel Pomerleau et M. Denis Pomerleau acceptent. Mme Louise Maillette, Mme Réjeanne Vachon, Mme Anne Vachon et M. Paul Vachon refusent.

8. SITE INTERNET ET FACEBOOK.

M. Maurice Vachon prévoit à l'hiver prochain, une mise à jour du site Internet et des ajouts sur l'œuvre de Paul Vachon. Nous recevons encore plus de 1000 visites annuellement et plus de 2600 pages lues. On prévoit mettre des photos des diverses activités. On rappelle que le mot de passe est inscrit dans le bulletin.

M. Léandre Vachon propose que la référence de notre site Web soit envoyée à des sites de journaux et de postes de radio. On fera des ajouts de contenus en rapport avec des Vachon et des Pomerleau qui se sont illustrés. Il sera possible d'y joindre une lettre de sollicitation.

Pour la page Facebook, nous comptons depuis un an plus de 215 entrées (j'aime) et nous sommes en progression de 9 entrées.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (11H55)

Proposée par M. Éric Pomerleau et appuyée par M. Carol Vachon.

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE 2016-2017

À la fin du rassemblement de l'année dernière à la Grande Ferme, dans l'ambiance patrimoniale de la région d'accueil de notre ancêtre en terre d'Amérique, j'ai entrepris ma septième année à la présidence de l'Association des descendants de Paul Vachon, l'ADPV. Nous avons laissé des traces dans ce lieu historique fraîchement rénové que nous avons eu le plaisir de découvrir ou redécouvrir, dans cette salle d'assemblée générale que nous avons inaugurée. La côte de Beaupré restera toujours notre lieu d'enracinement premier en Amérique. Une médaille célébrant notre vingtième année d'existence est dorénavant exposée dans la vitrine de la maison qui nous a accueillis si chaleureusement, à la vue des nombreux et nombreuses touristes à la recherche d'histoire et de racines de famille.

Notre association qui a été fondée en 1996 est aujourd'hui, en ce mois de septembre 2017, dans sa vingtième et unième année d'existence. Nous pouvons être fiers du chemin parcouru et de la réputation enviable dont notre association jouit dans la communauté des associations de famille souche du Québec.

Cette année, nous voici à nouveau réunis après la période des vacances, en début de septembre, selon le souhait exprimé par l'assemblée générale il y a trois ans déjà. Ce rassemblement qui nous offre la découverte de la région de Thedford Mines et de ses Vachon est stimulant pour notre association. Des travaux de généalogie, plus précisément de paléographie, nous ont attirés vers ce lieu. Notre généalogiste saura nous en apprendre davantage à ce sujet.

En jetant un regard en arrière, on peut constater que la dernière année de vie associative s'est déroulée allègrement. Nous avons tenu une première réunion du nouveau conseil d'administration lors du rassemblement, le samedi 10 septembre au Centre d'initiation au patrimoine de la grande ferme de Saint-Joachim. Plus tard à l'automne, à Trois-Rivières au Restaurant Maman Fournier, la 34^e réunion du conseil d'administration de notre association a eu lieu le dimanche 5 novembre 2016. L'enthousiasme était au rendez-vous. Le succès du rassemblement nous animait et nous entreprîmes la lecture du procès verbal de l'assemblée générale annuelle et la révision du volume 20, numéro 3 du bulletin. La restructuration de la Fédération des associations de famille est annoncée et les perspectives du rassemblement de 2017 se dessinent déjà à l'horizon.

À la demande du conseil, la présidente et la vice-présidente se rendent à Lauzon sur la rive sud de Québec le dimanche 5 février pour remettre la médaille du vingtième anniversaire de l'association à notre fondateur Daniel Vachon dont l'état de santé ne lui avait pas permis d'être présent au rassemblement de Saint-Joachim en septembre. Le geste est émouvant et les échanges très chaleureux.

La réunion spéciale de la Fédération tenue à la suite de l'annulation du Salon du printemps de Lévis a marqué la vie de notre regroupement d'associations cette année. Dès janvier 2017, le président de la fédération a annoncé une rencontre du CA élargi.

Celle-ci a eu lieu le 11 janvier au siège de la FAFQ. Les représentants et les représentantes d'association ainsi que les membres du CA se penchent sur la situation financière de la Fédération. Les participants et les participantes manifestent leur volonté de refuser toutes formes de fusion, d'appuyer le conseil d'administration, de verser les frais d'adhésions et de s'engager dans la restructuration de la Fédération. La 33^{ème} Assemblée générale annuelle de la Fédération des associations de familles du Québec aura donc lieu le 25 mars au centre Noël-Brulart de Sillery à Québec. Le nouveau conseil de la Fédération propose un renouvellement de l'organisation pour atteindre les objectifs proposés par le gouvernement. La Fédération cherche une voie pour engager les associations dans l'activité que suscitera le carrefour du patrimoine généalogique annoncé dans le cadre du projet du réseau des villes francophones et francophiles d'Amérique développé par la Ville de Québec. Le président, Michel Bérubé, confirme cet engagement par une communication générale datée du 19 avril. Un Salon des associations de familles du Québec est annoncé pour les 28 et 29 octobre à Lévis. Nous avons acquitté notre adhésion et nous sommes inscrits au Salon.

Nous avons tenu la trente cinquième réunion du conseil d'administration, la deuxième de l'année comme il est prévu dans nos règlements, le dimanche 17 juin 2017. C'est au cours de cette rencontre,

toujours au restaurant Maman Fournier du boulevard des Récollets à Trois-Rivières que nous entérinons le procès-verbal du CA du 5 novembre 2016. Le projet du bulletin, le volume 19, numéro 2 est soumis au conseil. Le comité d'organisation du rassemblement de 2017 dépose sa programmation.

Notre bulletin *Le Copechagnière*, un lien très important pour les membres de l'association, se porte bien. La publication du bulletin qui relève de la responsabilité du secrétariat s'est poursuivie grâce au travail de l'éditeur intérimaire Léandre notre généalogiste. Nous le remercions chaleureusement de son intérêt à devenir un éditeur méritant en développant son ingénuité et ses talents dans ce domaine.

Le volume 18, numéro 3, de novembre 2016, nous proposait un retour sur notre rassemblement avec, en page de couverture, une belle photo de la maison construite en 1866 et reconnue comme monument historique depuis 1975 que nous avons bien habitée pendant une journée mémorable. Dans ce numéro, nous prolongeons nos festivités et revivons la remise de la médaille du vingtième anniversaire.

Le *Copechagnière* du printemps 2017 nous a fait renouer avec notre président fondateur en page couverture. Le volume 19, numéro 1, mars 2017 proposait la suite de l'article *Au fil des jours dans les prairies* de Sœur Thérèse et la suite de l'article de notre vice-présidente sur notre histoire de famille à travers l'archéologie. Au verso, la photo du musée minéralogique et minier de Thedford Mines laisse deviner les intentions du comité du rassemblement. Enfin, le volume 19, numéro 2 de juin 2017 célèbre l'honneur rendu à la présidente par l'adoubement à la Compagnie des cent-associés francophones qui lui échoit pour souligner son attachement à la souche française de notre famille. La francophonie et le fait français en Amérique sont à la racine de l'enracinement des familles souches. L'intérêt déjà manifesté par l'équipe pour la paléographie à l'occasion des travaux menés par Jacques Vachon et retrouvés à Thedford Mines se manifeste aussi. Notons que la signature de notre ancêtre nous devient familière et que deux dits des Vachon, les Laminée et les Deffourchette sont illustrés pour nous dans notre bulletin.

Je souligne que notre collègue administrateur Daniel Pomerleau a, au cours de cette année, apprivoisé la fonction de secrétaire et je l'en remercie. Éric Pomerleau a, comme à l'habitude, veillé scrupuleusement à la tenue des états financiers et notre registraire et webmestre Maurice Vachon a entretenu le site de l'ADPV et desservi les nouveaux et les anciens membres de son mieux.

Je rappelle aussi la précieuse collaboration instituée avec Joël Léger, chercheur de l'association *Mémoire des chênes de La Copechagnière*. Elle nous sera très utile pour mieux suivre les travaux de restauration qui sont en cours à La Copechagnière. De ce côté, il convient de signaler l'intérêt du volet archéologique de notre dossier. Le site de Wikipédia signale les fouilles qui ont eu lieu au début du vingtième siècle et qui ont permis de mettre à jour Les Vachon, un site archéologique qui comprend trois gisements préhistoriques. Il se trouve sur la commune de Voulgézac, à 20 km au sud d'Angoulême, en Charente, France. Le site se trouve sur le versant nord de la vallée d'un petit affluent de la Boëme, la Font-Robert, qui coule d'est en ouest. La falaise d'une hauteur d'environ 30 mètres comporte, sur une longueur d'environ 50 mètres, deux petits abris et une grotte dans le talus boisé bordant le bois des Vachon. Le «burin» des Vachon est présent dans la couche 2. On y a trouvé des burins busqués, des grattoirs carénés et des grattoirs à museau. Ces données nous ouvrent une nouvelle aire de recherche et pourraient inciter à orienter quelques projets de voyage vers ce territoire.

En terminant, je veux profiter de cette occasion pour remercier très chaleureusement mes collègues du conseil d'administration chez qui j'ai trouvé tout au long de cette année encore, une stimulante atmosphère de travail et une bienveillante entraide qui ne se dément pas.

Longue vie à l'association des descendants de Paul Vachon!

Toujours fière et laborieuse

Pierrette Vachon-L'Heureux

Québec, septembre 2017

ANNEXE B DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DU 9 SEPTEMBRE 2017

SITUATION FINANCIÈRE DE						
L'ASSOCIATION des DESCENDANTS de PAUL VACHON						
(familles Vachon et Pomerleau)						
Assemblée générale annuelle le 9 septembre 2017 à Thetford Mines						
	2017 ^P	2017-09-07	2016	2015	2014	2013
Recettes						
Cotisations des membres	2 200,00	1 923,00	1 510,00	1 976,99	2 597,02	1 634,00
Ventes d'articles de promotion et tirage	300,00	0,00	532,30	318,75	110,00	1 829,10
Rassemblements annuels et brunchs	1 000,00	0,00	915,00	1 329,00	925,00	887,00
Intérêts du placement chez Tangerine	65,15	10,10	65,78	70,53	60,51	60,23
Publicité et Dons	100,00	0,00	0,00	500,00	200,00	0,00
Total des recettes au 31 décembre	3 665,15	1 933,10	3 023,08	4 195,27	3 892,53	4 410,33
Déboursés						
Bulletin, secrétariat et registrariat						
Bulletin Le Copechagnière	900,00	605,82	1 081,39	1 087,66	1 238,63	1 434,18
Secrétariat	150,00	0,00	137,86	270,13	151,36	77,37
Registrariat et trésorerie	200,00	149,46	265,76	116,92	403,84	190,54
Recrutement et Sections régionales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	1 250,00	755,28	1 485,01	1 474,71	1 793,83	1 702,09
Kiosques et Congrès	400,00	229,95	370,35	375,00	447,83	599,73
Rassemblements annuels & divers	1 600,00	0,00	812,36	2 136,16	1 257,34	808,37
Articles de promotion	200,00	0,00	1 105,92	141,00	320,00	1 200,00
Cotisations F.F.S.Q., assurances	280,00	258,00	272,00	280,00	324,00	275,00
Incorporation (charte)	34,00	0,00	34,00	34,00	34,00	34,00
Site Internet	91,00	91,00	93,13	81,63	70,13	284,91
Frais à la Caisse populaire	125,00	80,05	104,88	93,92	102,36	84,91
Total des déboursés au 31 décembre	3 980,00	1 414,28	4 277,65	4 616,42	4 349,49	4 989,01
Excédent des recettes sur les déboursés	-314,85	518,82	-1 254,57	-421,15	-456,96	-578,68
Avoirs						
Solde à la Caisse Populaire de Charlesbourg	1 190,42	1 226,22	717,50	1 878,59	2 050,44	2 311,80
Part de qualification à la Caisse Populaire	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00
Solde chez Tangerine	6 319,79	6 264,74	6 254,64	6 188,86	6 118,33	6 057,82
Fonds d'opération de Francine Vachon (150\$-250\$) (petite caisse)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	133,60
Crédit / Solde à la FAFQ	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Inventaire incluant articles de bureau et équipement ¹	1 951,79	1 951,79	1 951,79	1 965,54	2 068,88	2 205,72
Total de l'avoir au 31 décembre	9 467,00	9 447,75	8 928,93	10 037,99	10 242,65	10 713,94
^P : prévision						
¹ : À partir de 2006, l'inventaire est évalué au coût de production.						
L'inventaire ne tient pas compte des bulletins sous l'ancien format.						



Quelques nouvelles de votre registraire par Maurice Vachon

Bienvenue à nos nouveaux membres (depuis février 2018)

M. Aurélien Jacques, Chambly

Statistiques

118 membres en règle : (94 membres et 24 conjoints)

2 membres cotisation échue (1^{er} avis envoyé)

1 membre cotisation échue (2^e avis envoyé)

Page Facebook

Les membres et les non membres sont très actifs sur la Page Facebook. Nous avons **225** mentions « J'aime ». Continuons à diffuser notre Page Facebook à tous les membres de notre famille et les personnes de notre entourage.

Lien : www.facebook.com/VachonPomerleauOrg

Site Internet <http://vachon-pomerleau.org>

Le nouveau site Internet de l'Association est en fonction depuis le 19 octobre 2013. Voici quelques statistiques des visites sur le site pour la période du 19 octobre 2013 au 1 juin 2018.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Total*
Visites sur le site	324	1 364	5 889	1 823	820	505	10 947
Nouveaux visiteurs	207	1 092	5 463	1 470	1 042	417	9 470
Pages vues	1 894	5 790	10 070	6 013	4 366	1383	30 240

* Le total est pour la période entière de 2013 à 2018.

Remarquez le nombre de visiteurs uniques qui ont consulté le site Internet depuis sa création en 2013.

Recrutement

Des idées pour recruter de nouveaux membres? Faites-moi parvenir vos suggestions.

En voici une : **vous pouvez vous abonner pour un an, un membre de votre famille.**

Mot de passe

Il y aura changement du mot de passe pour « Accès privée aux membres » à chaque publication du bulletin Le Copechagnière. Le nouveau mot de passe à compter du 1er juillet 2018 sera : **canada**

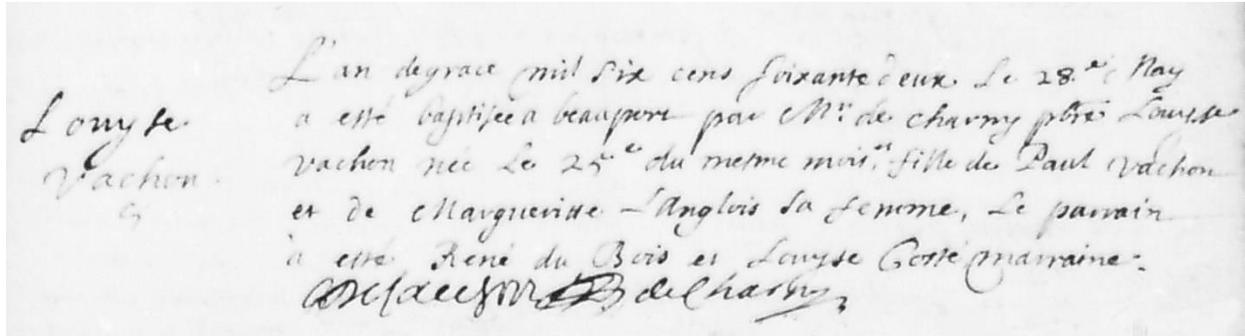
Vous trouverez le bouton « Accès privé aux membres » au bas de chaque page du site Internet de l'association.

Carte de membre

Depuis juin 2016, les cartes de membre sont permanentes. Elle sera valide tant que vous serez membre. Déjà plusieurs d'entre vous, avez reçu cette nouvelle carte. Pour les autres, vous la recevrez lors de l'envoi de l'avis de renouvellement de votre cotisation. Cela nous aidera à diminuer les coûts. Il reste 30 cartes de membre à faire parvenir.

Le contrat de mariage de Léonard Paillé et de Louise Vachon (suite)

ACTE DE BAPTÊME ENREGISTRÉ À LA CATHÉDRALE DE QUÉBEC



Louyse Vachon L'an de grace mil six cens Soixante deux. Le 28^e May a été baptisée a beauport par Mr de charny p^{tr}s Louise Vachon née le 25^e du même mois fille de Paul Vachon et de Marguerite Langlois Sa femme, Le parrain a été René du Bois et Louise Goste marraine

Les historiens ont noté que son mariage avec Léonard Paillé avait été célébré le 26 juin 1678 à un lieu indéterminé au Québec. Cependant il est écrit dans la marge de son contrat de mariage (Voir aux pages 6 et 8) que **de Messire Pierre de francheuille p^{tr}e Missionnaire en Ce pays faisant les fonctions Curiales audict Beauport >*. On peut supposer que la cérémonie du mariage religieux a été célébrée au même endroit le même jour. À la fin du texte, il y est écrit que le contrat fut passé en la maison du Sieur Vachon.

Par ce contrat on comprend, que plusieurs membres de la communauté étaient présents à ce mariage dont Marie Charlotte la sœur de la mariée. La présence de Marie Charlotte, née le 12 septembre 1666, est la preuve qu'elle était vivante à cette période et alors âgée de 12 ans. Les généalogistes n'ont pas encore trouvé de trace d'elle, autre que son acte de baptême.

De ce mariage sont nés 13 enfants, 8 garçons et 5 filles

Enfants	Naissance	Mariage	Décès	Conjoint
Léonard	Vers 1679 ? (au Québec)			
Marie Madeleine	1681-10-19 Beauport		1702-12-21 Québec	
Charles	1683-09-24 Beauport	1711-02-09 Trois-Rivières	1758-09-06 St-Ours	M. Françoise Lemaitre
Geneviève	1685-12-10 Québec	1705-07-06 Montréal	1734-07-28 Montréal	Louis Chevretils Belisle
Claude Jean	1688-11-06 Montréal		1688-11-23 Montréal	
Marie Louise	1690-06-29 Montréal	1711-06-15 Montréal	1762-10-25 Montréal	Joseph Grenille
Gabriel	1693-03-11 Montréal	1717-03-15 Montréal		M. Catherine Guillemot
Élisabeth Isabelle Marie	1695-08-28 Montréal	1714-12-30 Montréal	1748-09-30 Boucherville	Charles Lemay Delorme
Marguerite	1697-08-22 Montréal		1705-12-09 Montréal	
Jean Jacques	1700-04-10 Montréal		1703-04-09 Montréal	
Joseph	1702-10-17 Montréal		1702-11-03 Montréal	
Louis Joseph	1704-02-01 Montréal		1709-03-22 Montréal	
Jean Baptiste	1705-11-27 Montréal		1725-07-10 Montréal	

Famille de Paul et de Marguerite

<i>Enfant</i>	<i>Naissance</i>	<i>Mariage</i>	<i>Décès</i>	<i>Conjoint</i>
Paul	1656-11-04 Québec		1729-03-07 Cap-de-la-Madeleine	
Marguerite	1658-09-01 Québec	1675-01-06 Beauport	1703-06-24 Beauport	Jean Robert DUPRAS
Vincent	1660-02-015 Québec	1685-06-25 Beauport	1716-12-03 Beauport	Louise COURVILLE CADIEUX
Marie Louise	1662-05-25 Québec	1678-06-26 Beauport	1715-07-11 Montréal	Léonard PAILLE PAILLARD
Marie Madeleine	1664-08-13 Québec	1681-11-26 Beauport	1715-09-25 Beauport	Raphaël GIROUX
Marie- Charlotte	1666-09-12 Québec			
Noël	1669-01-12 Québec	1695-10-24 Beauport	1699-08-12 Québec	Monique GIROUX
Pierre	1671-05-26 Québec	1696-03-05 Québec	1703-01-17 Beauport	Marie Catherine SOULARD
Anne Thérèse	1674-07-23 Beauport	1691-11-08 Beauport	1721-02-19 Hôtel-Dieu de Québec	Jean TURGEON
Marie Françoise	Vers 1676 Indéterminé (au Québec)	1698-02-04 Beauport	1740-05-12 Beauport	Joseph François BINET
Marie-Madeleine	1680-01-08 Beauport	1699-11-23 Beauport	1703-02-18 Beauport	Pierre VALLÉE
Guillaume	1682-12-02 Beauport		1702-12-27 Beauport	

Il est probable que tous les enfants sont nés Beauport en la demeure de Paul et de Marguerite située au bourg du Fargy à Beauport. Le seigneur Robert Giffard pensa faire construire une chapelle vers 1662. Avant cette date, ce sont des prêtres missionnaires qui allaient chez l'habitant ou chez le seigneur avec leur autel portatif. Les baptêmes étaient ensuite enregistrés à la cathédrale Notre-Dame de Québec.

Espace publicitaire et commandites

 <p>POMERLEAU GAZ PROPANE</p> <p>POUR ENTRETENIR LA FLAMME</p>	<p>POUR UNE BONNE AFFAIRE, VOYEZ</p> <p>DION CHEVROLET BUICK GMC INC.</p> <p>www.dionchevrolet.com</p> <p>Richard Dion Président</p> <p>2200, rue Sherbrooke MAGOG, Québec J1X 4Z6 Bur.: (819) 843-6571 Rés.: (819) 847-0303 Fax: (819) 843-6528</p> <p>LOCATION AVIS</p> <p>Magog: (819) 868-2847 richard.dion@dionchevrolet.com</p>
---	---

Nous vous rappelons que ceux et celles qui désirent offrir de la publicité et de la visibilité à leur entreprise, doivent contacter M. Daniel Pomerleau, administrateur de l'Association par courriel à lmdp@videotron.ca ou par téléphone au 819 569-0397.

Conseil d'administration

	<p>Pierrette Vachon-L'Heureux Présidente 1115, ave Marguerite-Bourgeoy Québec (Québec) G1S 3Y1 418 687-0589 vachonlheureux@webnet.qc.ca</p>		<p>Francine Vachon Vice-présidente 385, rue Lockwell, app 420 Québec (Québec) G1R 5J6 418 522-8817 valpaga06@gmail.com</p>
	<p>Éric Pomerleau Trésorier 1201, des Marguerites Saint-Pierre-Île-d 'Orléans, (Québec) G0A 4E0 418 995-0551 e.pomerleau@hotmail.com</p>		<p>Maurice Vachon Registraire 14, rue du Trèfle Baie-Saint-Paul, (Québec) G3Z 0H2 418 760-8414 mauricevachon@derytele.com</p>
	<p>Marie-Marthe Pomerleau Administratrice 1230, rue des Œillets Sherbrooke (Québec) J1E 1M7 819 565-0655 rcharest2@videotron.ca</p>		<p>Daniel Pomerleau Administrateur 495, rue Bégin Sherbrooke (Québec) J1G 4J7 819 569-0397 LMDP@videotron.ca</p>
	<p>Léandre Vachon Archiviste-généalogiste 1428, rue Bernier Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2W 1G3 450 349-6141 lenvac@sympatico.ca</p>		<p>Denis Pomerleau Administrateur 466, 7^e Rue Nord Thetford Mines (Québec) G6G 7A4 418 338-8472 d.pomerleau@hotmail.com</p>
	<p>Carol Vachon Administrateur 2808, rue Laprade Apt 4 Québec (Québec) G1V 1C1 418 650-0169 vachoncarol@videotron.ca</p>		<p>Malheureusement, il n'en reste que sept en inventaire (10 \$ chacune). Contacter Léandre Vachon.</p>

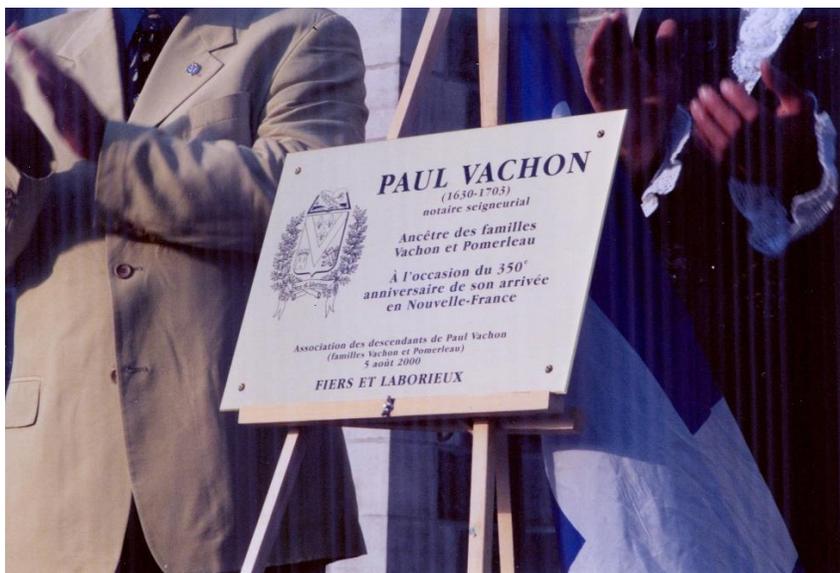
Sollicitation d'articles

Nous sollicitons vos articles pour les publier dans le bulletin. Les textes peuvent être corrigés et modifiés. Chaque auteur assume l'entière responsabilité de ses écrits qui ne peuvent être reproduits sans son autorisation.

Le prochain bulletin sera publié en octobre 2018. Prière de soumettre vos articles en format Word ou RTF. Les photos et les illustrations qui accompagnent le texte doivent être en format JPG. Vos documents doivent être transmis par courriel lenvac@sympatico.ca à Léandre Vachon pour le 15 septembre 2018.



5 août 2000, sur le parvis de l'église de la Nativité de Notre-Dame à Beauport. Photo du dévoilement de la plaque pour marquer l'arrivée vers 1650 de l'ancêtre Paul Vachon en Nouvelle-France.



5 août 2000, sur le parvis de l'église de la Nativité de Notre-Dame à Beauport. Photo du dévoilement de la plaque pour marquer l'arrivée vers 1650 de l'ancêtre Paul Vachon en Nouvelle-France.

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2018

Postes Canada

Numéro de la convention 40069967 de la Poste-publication

Retourner les blocs adresse à l'adresse suivante :

Association des Descendants de Paul Vachon

14, rue du Trèfle Baie-Saint-Paul (Québec) G3Z 0H2

IMPRIMÉ – PRINTED PAPER SURFACE